



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr **Site internet :** cgtnmca.fr **Page facebook :** [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 16 avril 2024

Objet : Suspension du préavis de grève du 18 avril 2024

Monsieur le Maire de la ville de Nice,

Notre organisation syndicale a déposé un préavis de grève, de 0h à 24h, pour le jeudi 18 avril 2024 concernant l'ensemble des personnels de la Direction de la Famille.

En effet, les agents nous ont alerté sur la dégradation de leurs conditions de travail et sur la souffrance qu'ils vivent au quotidien.

Nous avons été reçus, dans le cadre de ce préavis, le 10 avril dernier par Madame l'Elue à la Petite enfance, Monsieur le Directeur général adjoint de la Famille, de l'Education, des Sports et des Loisirs, Madame le Directeur de la Famille ainsi que des représentants de la Direction des Ressources humaines.

Suite à nos échanges et aux engagements qui ont été pris par l'Administration, notre syndicat a décidé de lever son préavis de grève pour la journée du 18 avril prochain.

Cette avancée est celle des agents. C'est bien au travers de leur implication et leur volonté de se mobiliser qu'ils ont obtenu ces engagements.

Pour notre syndicat, il ne s'agit que de la première étape.

En effet, nous avons demandé à Monsieur le DGA de nous faire parvenir rapidement un engagement chiffré en termes de recrutements et un calendrier de mise en œuvre des actions envisagées.

Nous resterons très attentifs à l'application de ces mesures et si tel n'était pas le cas nous serons à même d'appeler à nouveau ces agents à se mobiliser.

Par ailleurs, certains d'entre eux nous ont fait part de leur souhait de se positionner malgré tout en grève jeudi car ils jugent que la situation est critique et que ces engagements ne sont pas suffisants. Nous vous rappelons qu'un préavis de grève reconductible a été déposé par la Fédération CGT des Services publics pour le mois d'avril 2024. Aussi, ces agents seront couverts ce jour-là.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire de la ville de Nice, l'expression de nos salutations respectueuses.

**PO/ Le Syndicat CGT NMCA
La Secrétaire Générale Adjointe**

Sandy VOREDINI